

## Aide aux victimes des inondations en Belgique

Nous voudrions tous venir en aide aux sinistrés après les récentes inondations dévastatrices. Aller sur place pour nettoyer ou distribuer des vivres n'est cependant pas toujours possible.

Nous vous proposons de verser une contribution sur le compte suivant :

**ENS CRISE CORONA CRISIS, Olivierstraat, 97, 3110 Rotselaar, compte BE02 7360 6722 8340 en mentionnant : « aide inondations ».**

D'avance un grand merci.